

Déclaration d'Intention
de coopération
de la Ville Libre et Hanséatique de Hambourg
et du
Conseil Régional d'Aquitaine

I. Préambule

A l'occasion de leur rencontre des 27 et 28 octobre 2003 à Poitiers, les chefs des gouvernements des Länder d'Allemagne et les Présidents des Conseils Régionaux, ainsi que le Premier ministre Jean-Pierre Raffarin et le Chancelier Gerhard Schröder, ont déclaré leur intention de renforcer la coopération franco-allemande à l'échelle régionale et de promouvoir des projets-phares bilatéraux tels le « Réseau de compétences dans l'industrie aérospatiale entre la Ville Libre et Hanséatique de Hambourg et l'Aquitaine ainsi que d'autres régions allemandes et françaises ».

Le but du projet est, partant du réseau de compétences industrielles aérospatiale existant à Hambourg et en Aquitaine, la mise en place d'un réseau franco-allemand regroupant des entreprises du secteur aérospatial, des écoles et instituts universitaires ainsi que des institutions chargées de la formation scolaire et professionnelle dans ce secteur.

Depuis plusieurs décennies, différents partenaires de la Ville Libre et Hanséatique de Hambourg et la Région Aquitaine entretiennent des relations particulièrement étroites. De ce fait, les deux parties conviennent de mettre à profit l'impulsion du processus de Poitiers pour élargir la base de leurs relations bilatérales.

II. Economie

Les petites et moyennes entreprises sous-traitantes de l'industrie aéronautique et aérospatiale des deux régions constituent un important facteur de puissance économique et d'innovation. L'objectif est de renforcer la compétitivité et

l'internationalisation de ces P.M.E. par des projets communs, générateurs de synergies.

La Ville Libre et Hanséatique de Hambourg et le Conseil Régional d'Aquitaine s'emploieront à promouvoir dès 2005 les coopérations entre les petites et moyennes entreprises de l'industrie aéronautique et aérospatiale de la Région de Hambourg et de la Région Aquitaine. Les contacts déjà existants entre les associations d'entreprises, les chambres professionnelles et les organismes de promotion économique seront élargis et des rencontres seront organisées permettant aux entreprises de faire connaissance et d'initier des coopérations industrielles.

En 2005, cette action s'articulera notamment autour de deux moments forts lors du salon du Bourget et de la convention d'affaires Aerosolutions (p.ex. participation d'entreprises hambourgeoises). Des missions pourront être organisées afin d'établir des contacts entre entreprises des deux régions.

L'extension de ces projets aux salariés des deux régions est expressément prévue sous forme de stages pratiques ou projets de plusieurs mois dans la région partenaire, ces mesures s'inscrivant aussi bien dans le cadre de la formation professionnelle de base que dans celui de la formation continue.

Par la suite, les rencontres de coopération pourraient être étendues à des entreprises d'autres réseaux de compétences, notamment dans les secteurs de l'électronique et de l'automobile.

III. Formation scolaire et professionnelle

La Ville Libre et Hanséatique de Hambourg et le Conseil Régional Aquitaine envisagent d'intensifier la coopération au niveau de la formation scolaire générale et de la formation professionnelle et continue.

Les deux partenaires accordent une importance particulière à l'apprentissage réciproque de leur langue. Ils renforcent leurs efforts destinés à promouvoir l'enseignement de l'allemand en France et du français en Allemagne, l'objectif étant de familiariser les élèves allemands et français avec la culture du pays partenaire.

Dans cette perspective, une contribution essentielle est celle fondée sur des partenariats franco-allemands entre établissements scolaires. Les efforts en vue de contracter des partenariats bilatéraux entre les établissements scolaires de Hambourg et celles de la Région Aquitaine sont renforcés.

La coopération interrégionale s'étendra également à des programmes bilatéraux de formation continue des enseignants.

La Ville Libre et Hanséatique de Hambourg et la Région Aquitaine organiseront régulièrement des rencontres d'experts pour soutenir l'intensification envisagée de la coopération franco-allemande. Elles feront appel au Ministère de l'Education et du Sport de Hambourg et au Rectorat de l'Académie de Bordeaux pour organiser des rencontres d'experts afin de développer les coopérations dans le domaine de l'enseignement et de la valorisation des acquis de l'expérience.

Lors de l'élaboration de modules franco-allemands de formation professionnelle dans le domaine aéronautique, il conviendra de tenir compte du fait que les systèmes en place dans les deux pays diffèrent fortement, tant sur le plan de la formation initiale que sur celui des formations continues ou complémentaires. Néanmoins, les niveaux de qualification à atteindre sont équivalents du fait des standards de qualité élevés et des normes européennes en vigueur dans ce secteur. Il convient donc de promouvoir dans le cadre de réseaux de compétences un intense travail d'étude bilatéral entre les établissements de formation professionnelle et continue et les entreprises d'Aquitaine et de Hambourg.

Dans le domaine de la formation professionnelle et continue, de bons contacts et des relations d'échanges sont en place entre Hambourg et la région Aquitaine qui ont permis la mise en place de mesures de formation ainsi que la promotion de la mobilité dans le sens d'une contribution au développement régional. Sur cette base et depuis plusieurs années, des mesures de formation dans les domaines socio-culturels et professionnels ont lieu dans le cadre des programmes d'échanges franco-allemands.

Dans le but d'un élargissement futur de la coopération des organismes de formation professionnelle et continue et des entreprises en Aquitaine et Hambourg, les institutions et établissements concernés sont invités à se concerter avec leurs partenaires et à conclure d'ici l'été 2005, les accords correspondants.

Les coopérations comprendront les activités suivantes :

- des stages pratiques dans les régions partenaires comme partie intégrante de la formation professionnelle ou continue;
- des projets de mobilité transnationale de plusieurs semaines destinés à familiariser les apprentis et salariés avec le fonctionnement des autres agences et entreprises.
- l'harmonisation des programmes de formation en vue de l'application de standards européens (type JAR/EASA) pour la formation de base et la formation continue dans le but d'améliorer la compatibilité des diplômes de fin de formation, avec dans cette perspective, un échange d'enseignants et de formateurs. Les premiers échanges de ce type auront lieu dès la fin de l'année 2004 et au cours de l'année 2005.
- des mesures de formation continue et complémentaire s'étendant sur plusieurs mois et centrés sur des projets et études menés à bien dans les entreprises de la région partenaire, ces mesures étant axées sur la promotion des ressources humaines en vue d'une orientation européenne des cadres moyens. Il est prévu d'organiser des stages de techniciens d'Aquitaine dans des entreprises aéronautiques de Hambourg et des stages de techniciens de Hambourg dans des entreprises aéronautiques d'Aquitaine.
- La constitution de classes dites européennes dans le domaine de la formation initiale et continue ayant pour but d'obliger tout jeune en formation ou à l'université de passer une partie de sa formation dans la région partenaire.

Pour la réalisation des projets de coopération il convient de faire appel d'une façon plus durable aux programmes européens (p.ex. LEONARDO, COMENIUS) ainsi qu'à l'Office Franco-Allemande pour la Jeunesse (OFAJ).

IV. Enseignement supérieur et recherche : mise en place de coopérations universitaires franco-allemandes

La Ville Libre et Hanséatique de Hambourg et le Conseil Régional d'Aquitaine envisagent de consacrer leurs efforts au développement de coopérations entre des établissements universitaires de Hambourg et des établissements universitaires et des grandes écoles d'Aquitaine.

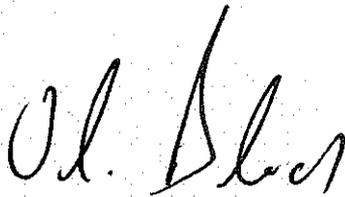
Ces coopérations pourraient comprendre par exemple l'organisation de cycles d'études avec diplômes bilatéraux, des échanges d'étudiants pour des périodes allant de quelques semaines à plusieurs semestres, des échanges d'étudiants travaillant à des mémoires d'études/thèse de Bachelor/thèse de Master, voire à une thèse de doctorat, des échanges de chercheurs, ou encore des demandes communes de projets de recherches et des réponses communes à des appels d'offre européens.

Dans le cadre des coopérations de recherches transnationales entre établissements universitaires, les entreprises devraient être impliquées dans le but d'améliorer le transfert technologique au-delà des murs des établissements de recherches universitaires. Des réponses à des appels d'offres dans le cadre du 6^{ème} ou 7^{ème} PCRD pourront aussi être envisagées.

Dans ce contexte les possibilités de création du « Joint Master's Program in Aerospace » devraient être considérées.

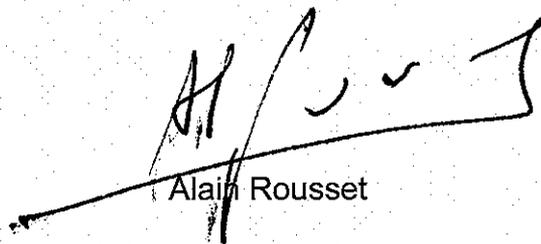
En vue de la mise en place de ces coopérations universitaires, les Présidents ou directeurs des établissements cités seront invités à présenter des propositions d'ici l'été 2005.

Hambourg, le 30 septembre 2004



Ole von Beust

Premier Maire de la Ville Libre
et Hanséatique de Hambourg



Alain Rousset

Président du Conseil Régional
d'Aquitaine